

# BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

## LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

### Arrêté municipal

2022/4832 - Délégations accordées par le maire de la Ville de Lyon à ses adjoints et à des conseillers municipaux (Secrétariat général - Direction des assemblées et de la vie des élu-es)..... **Page 3126**

1<sup>ère</sup> Adjointe - Audrey Hénocque - Finances - Commande publique - Grands événements ..... **Page 3126**

2<sup>ème</sup> Adjoint - Sylvain Godinot - Transition écologique et patrimoine ..... **Page 3127**

3<sup>ème</sup> Adjointe - Chloé Vidal - Démocratie locale et redevabilité - Évaluation et prospective - Vie étudiante..... **Page 3128**

4<sup>ème</sup> Adjoint - Laurent Bosetti - Promotion des services publics - Handicap – Politique funéraire ..... **Page 3128**

5<sup>ème</sup> Adjointe - Stéphanie Leger - Éducation ..... **Page 3128**

6<sup>ème</sup> Adjoint - Steven Vasselín - Petite enfance ..... **Page 3129**

7<sup>ème</sup> Adjointe - Nathalie Perrin-Gilbert - Culture..... **Page 3129**

8<sup>ème</sup> Adjoint - Mohamed Chihi - Sûreté, sécurité, tranquillité ..... **Page 3130**

9<sup>ème</sup> Adjointe - Sandrine Runel - Solidarités et inclusion sociale ..... **Page 3130**

10<sup>ème</sup> Adjoint - Valentin Lungenstrass - Mobilités - Logistique urbaine - Espaces publics..... **Page 3130**

11<sup>ème</sup> Adjointe - Camille Augey - Emploi - Économie durable ..... **Page 3131**

12<sup>ème</sup> Adjoint - Bertrand Maes - Administration générale, informatique et politique du numérique - Relations avec les Mairies d'arrondissement ..... **Page 3131**

13<sup>ème</sup> Adjointe - Céline De Laurens - Santé et prévention et santé environnementale..... **Page 3131**

14<sup>ème</sup> Adjoint - Raphaël Michaud - Ville abordable, Bas carbone et Désirable..... **Page 3132**

15<sup>ème</sup> Adjointe - Julie Nublat-Faure - Sports - Vie associative - Éducation populaire - Grands événements sportifs ..... **Page 3132**

16<sup>ème</sup> Adjoint - Gautier Chapuis - Végétalisation - Biodiversité - Condition animale - Alimentation ..... **Page 3132**

17<sup>ème</sup> Adjointe - Sonia Zdorovtsoff - Relations, coopération et solidarité internationales ..... **Page 3133**

18<sup>ème</sup> Adjoint - Alexandre Chevalier - Liens intergénérationnels et qualité de vie des aîné-e-s ..... **Page 3134**

19<sup>ème</sup> Adjointe - Florence Delaunay - Droits et égalités, mémoire, cultes et spiritualités..... **Page 3134**

20<sup>ème</sup> Adjoint - Jean-Luc Girault - Actions citoyennes et Politique de la Ville..... **Page 3134**

21<sup>ème</sup> Adjointe - Sylvie Tomic - Accueil et hospitalité - Tourisme responsable ..... **Page 3134**

Conseiller municipal délégué - Tristan Debray - Ville des enfants ..... **Page 3135**

Conseillère municipale déléguée - Marie Alcover -Jeunesses ..... **Page 3135**

Conseillère municipale déléguée - Sophia POPOFF- Bien habiter en ville ..... **Page 3135**

# LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

## 2022/4832 - Délégations accordées par le maire de la Ville de Lyon à ses adjoints et à des conseillers municipaux (Secrétariat général - Direction des assemblées et de la vie des élu-es)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L 2122-1 et suivants ;

Vu l'article 6 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 4 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du maire et des adjoints ;

Vu la délibération n° 2021/1016 du 8 juillet 2021 portant élection de madame Sylvie Tomic en tant que 21<sup>ème</sup> adjointe ;

Vu la délibération n° 2022/2111 du 20 septembre 2022 portant élection de monsieur Gautier Chapis en tant que 16<sup>ème</sup> adjoint ;

Vu l'arrêté n° 2021/2984 du 1er septembre 2021 par lequel le maire de Lyon accorde délégation à ses adjoints et à des conseillers municipaux ;

Considérant que le maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses pouvoirs propres ou des attributions qui lui sont confiées par délibération du Conseil municipal, à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil municipal ;

Arrête

Article Premier :

I - Par le seul fait de leur qualité, les adjoints au maire sont habilités à prendre toute prescription et décision en qualité d'officier de police judiciaire et, de façon générale, tous actes prévus dans le code de la route relatifs à la mise en fourrière des véhicules.

II - Délégation permanente est donnée à mesdames et messieurs les adjoints mentionnés à l'article 2 et mesdames et messieurs les conseillers municipaux délégués mentionnés à l'article 3 ci-après à l'effet de :

1. Signer, au nom du maire de Lyon, tous actes, arrêtés, décisions, conventions, courriers ressortissant aux matières objet de leur délégation, hormis les actes afférents aux marchés publics, conventions constitutives d'un groupement de commande, contrats de concession de services ou de travaux y compris les délégations de service public, qui font l'objet de dispositions particulières dans l'article 2 ci-dessous.

2. Présider et animer, dans les matières déléguées, tous comités, réunions et commissions relevant du fonctionnement interne de la Ville de Lyon, à l'exception des instances dont les modalités de présidence ou de composition font l'objet de dispositions de nature législative, réglementaire ou statutaire.

Art. 2. - Mesdames et messieurs les adjoints dont les noms suivent reçoivent délégation dans les matières ci-après :

### 1<sup>ère</sup> Adjointe - Audrey Hénocque

#### Finances - Commande publique - Grands évènements

Finances

- Procédure d'élaboration budgétaire et exécution budgétaire / élaboration du budget sensible au genre ;
- Programmation pluriannuelle des investissements ;
- Fiscalité ;
- Signature des bordereaux journaux de titres de recette et de mandats émis par la Ville autres que ceux dont la signature est déléguée aux responsables de services communaux ;
- Admissions en non-valeur ;
- Opposition à prescription quadriennale ;
- Saisine du comptable public pour les déclarations de créances ;
- Garanties d'emprunt ;
- Dons et legs ;
- Aliénation de biens mobiliers ;
- Tarifs publics ;
- Relations financières avec les collectivités et établissements publics ;
- Financements européens ;
- Réalisation, dans les limites des crédits inscrits au budget de la Ville, des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change, ainsi que prise des décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au a) de l'article L 2221-5-1 du code général des collectivités territoriales, sous réserve des dispositions du c) de ce même article, et passation à cet effet des actes nécessaires ;
- Réalisation des lignes de trésorerie dans la limite du montant annuel maximum fixé par le Conseil municipal ;
- Visa du dossier de présentation financière et sa mise à jour annuelle dans le cadre du programme de billets de trésorerie ;
- Visa du prospectus financier et sa mise à jour annuelle dans le cadre du programme Euro medium term notes ;
- Régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- Contrôle administratif, juridique et financier des sociétés dans lesquelles la Ville détient une participation et des établissements publics et associations dans lesquels la Ville dispose de représentants ;
- Cession des actions ou titres pour les sociétés dans lesquelles la Ville détient une participation et signature des actes afférents, notamment les conventions de cession des actions ou titres et ordres de mouvement de valeurs mobilières ;
- Adhésion aux associations et renouvellement desdites adhésions ;
- Transparence ;
- Finances équitables.

Commande publique

- Politique d'achats - Schéma de Promotion des Achats Responsables ;
- Centrales d'achats ;
- En matière de services (hors prestations de services associées aux travaux et à la maintenance technique afférents au patrimoine bâti, espaces verts, aires de jeux, éclairage public et fontainerie) et de fournitures :
  - signature et exécution des conventions constitutives d'un groupement de commande ;

- pour tous les marchés publics inclus dans un besoin dont la valeur estimée est égale ou supérieure au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services ainsi que pour les marchés subséquents dont le montant est égal ou supérieur au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services : signature des décisions relatives à la passation et à l'exécution des marchés publics, y compris la résiliation mais à l'exception :
  - des décisions relatives à l'interrogation des candidats dans le cadre de l'analyse des candidatures et des offres ;
  - des décisions relatives aux actes de sous-traitance ;
  - de la conclusion des marchés subséquents de fourniture de gaz et d'électricité ;
  - de la signature des bons de commande ;
- Saisine de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) et procédures en vue de :
  - la conclusion d'un contrat concession au sens des articles L 1121-1 et suivants du code de la commande publique ;
  - la création d'une régie dotée de l'autonomie financière ;
- Signature des décisions relatives à la passation et à l'exécution, y compris les avenants et la résiliation, des contrats de concession au sens des articles L 1121-1 et suivants du code de la commande publique.

Grands évènements, hors Grands évènements sportifs, et notamment Fête des Lumières, Festival Entre Rhône et Saône Mécénat

## 2<sup>ème</sup> Adjoint - Sylvain Godinot

### Transition écologique et patrimoine

#### Transition écologique

- Pilotage de la stratégie de transition écologique de la Ville, coordination du projet, lien avec les autres délégations et leurs Adjointes, notamment nature en ville et santé environnement, mobilité, urbanisme logement, évaluation, finances.

#### Politique de résilience et rapport développement durable

##### Plan d'actions climat air énergie territorial

- Pilotage du plan d'actions climat air énergie territorial, volets « Atténuation » et « Adaptation » ;
- Politique de sobriété et d'efficacité énergétique des ménages et petites entreprises ;
- Promotion des énergies renouvelables (ENR), soutien aux foyers, prévention et traitement de la précarité énergétique.

#### Patrimoine

- Politique immobilière en matière de patrimoine bâti public et privé de la Ville et actes y afférents ;
- Pilotage du parc immobilier : programmation des travaux, de l'exploitation maintenance, rénovation énergétique des bâtiments, participation des usagers à la transition écologique ;
- Pilotage de l'Agenda d'accessibilité programmée ;
- Exercice des droits de préemption et de priorité en matière d'équipements publics ;
- Affectation du domaine immobilier municipal ;
- Gestion immobilière, dont conventions pour occupation temporaire de bâtiments publics ou bâtiments d'activités, hors occupations ponctuelles des équipements culturels et sportifs ;
- Salles municipales (associatives et de spectacle) non affectées aux secteurs culturel et sportif ;
- Travaux du propriétaire, travaux neufs, d'aménagement et de maintenance des bâtiments ;
- Demandes, pour le compte de la Ville, des autorisations d'urbanisme, d'utilisation du sol et des déclarations préalables de travaux, y compris celles tenant lieu, notamment, de l'autorisation prévue par l'article L 111-8 du code de la construction et de l'habitation, hors espaces verts et mobiliers urbains associés (aire de jeux, fontaines, bancs, ...) ;
- Contentieux des marchés de travaux et de service afférents au patrimoine bâti, en demande ou en défense, transactions y afférentes et procédures de médiation ;
- Contentieux des expulsions du domaine public et privé de la commune, en demande ou en défense, y compris procédures préalables, transactions y afférentes et procédures de médiation ;
- Gestion des sites et sols pollués et des pollutions (amiante, plomb, etc.) des équipements et du foncier municipaux ;
- En matière de travaux et de services afférents au patrimoine immobilier et pour la maintenance technique des bâtiments et équipements associés à l'exception des espaces verts, aires de jeux, éclairage public et fontainerie :
  - signature et exécution des conventions constitutives d'un groupement de commande ;
  - pour tous les marchés publics inclus dans un besoin dont la valeur estimée est égale ou supérieure au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services ainsi que pour les marchés subséquents dont le montant est égal ou supérieur au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services : signature des décisions relatives à la passation et à l'exécution des marchés publics, y compris la résiliation mais à l'exception :
    - des décisions relatives à l'interrogation des candidats dans le cadre de l'analyse des candidatures et des offres ;
    - des décisions relatives aux actes de sous-traitance ;
    - de la signature des bons de commande.

#### Patrimoine culturel

- Préservation et mise en valeur des patrimoines architecturaux, culturels, culturels, mobiliers et immobiliers ;
- Valorisation et gestion du site UNESCO.

#### Éclairage public, plan Lumière

- Politique d'aménagement et de gestion ;
- En matière de travaux et de services afférents à l'aménagement, à la gestion et à la maintenance technique de l'éclairage public :
  - signature et exécution des conventions constitutives d'un groupement de commande ;
  - pour tous les marchés publics inclus dans un besoin dont la valeur estimée est égale ou supérieure au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services ainsi que pour les marchés subséquents dont le montant est égal ou supérieur au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services : signature des décisions relatives à la passation et à l'exécution des marchés publics, y compris la résiliation mais à l'exception :
    - des décisions relatives à l'interrogation des candidats dans le cadre de l'analyse des candidatures et des offres ;
    - des décisions relatives aux actes de sous-traitance ;
    - de la signature des bons de commande ;
- Réseau international des Villes Lumières (LUCI).

#### Flotte de véhicules et Plan de déplacement de l'administration

**3<sup>ème</sup> Adjointe - Chloë Vidal****Démocratie locale et redevabilité - Évaluation et prospective - Vie étudiante**

## Participation citoyenne

- Concertation ;
- Enquêtes publiques ;
- Conseils de quartier ;
- Conseils citoyens ;
- Conférence citoyenne permanente pour le climat ;
- Maison de la mutation écologique ;
- Plateforme d'initiative citoyenne et du conseil consultatif citoyen ;
- Baromètre du bien-être ;
- Commission du temps long ;
- Budgets participatifs ;
- Relations avec les Comités d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA) ;
- Relations avec les Comités d'intérêts locaux (CIL).

## Évaluation des politiques publiques

## Prospective

- Prospective stratégique ;
- Stratégie globale de développement ;
- Échanges et partages d'expériences auprès des collectivités et des associations institutionnelles ;
- Élaboration des scénarios de long terme (Lyon 2050 - Lyon 2100).

## Vie étudiante - Réussite et promotion universitaire

- Université - Recherche ;
- Grandes écoles ;
- Organismes spécialisés d'enseignement ;
- Vie étudiante ;
- Relations avec les institutions universitaires ;
- Grands projets liés à la recherche et l'enseignement ;
- Politique sociale en faveur des étudiants.

**4<sup>ème</sup> Adjoint - Laurent Bosetti****Promotion des services publics - Handicap - Politique funéraire**

## Ressources humaines et dialogue social

- Politique en matière de ressources humaines, de prévention et de qualité de vie au travail ;
- Dialogue social avec les organisations syndicales notamment à travers les instances paritaires ;
- Communication interne ;
- Suivi du projet d'administration ;
- Politique d'action sociale ;
- Conventions en matière de ressources humaines autres que celles dont la signature est déléguée aux responsables de services communaux ;
- Élections professionnelles.

## Qualité de service aux usagers

- Relations usagers et accueil multicanal : guichets d'accueil, centre d'appel, traitement du courrier, démarches en ligne ;
- Évaluation de la qualité du service public (baromètre du service public, comité d'usagers, enquêtes de satisfaction) en lien avec la politique plus globale d'évaluation ;
- Qualité de la relation de l'administration aux usagers en particulier à travers les mairies d'arrondissement ;
- Temps de la ville et horaires des services publics ;
- Mise en place d'un-e médiateur-trice des services publics ;
- Développement des e-services, facilitation numérique, alternative au numérique.

## Handicap

- Pilotage de la mise en œuvre de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap ;
- Relations avec la Commission communale d'accessibilité des personnes en situation de handicap et ses groupes de travail thématiques ;
- Développement de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les services publics municipaux et dans la vie de la cité ;
- Relations avec les partenaires institutionnels et associatifs, soutien aux associations.

## Politique funéraire

- Politique de gestion et de développement des cimetières et équipements funéraires municipaux ;
- Coordination avec le syndicat intercommunal des PFIAL et la Métropole de Lyon ;
- Relations aux associations d'usagers du secteur funéraire ;
- Relations avec l'Union du Pôle Funéraire Public (UPFP).

**5<sup>ème</sup> Adjointe - Stéphanie Leger****Éducation**

## Fonctionnement des écoles

- Pilotage de la détermination prévisionnelle des besoins en bâtiments scolaires ;
- Crédits de fonctionnement et logistique des écoles maternelles et primaires ;
- Nouvelles technologies éducatives ;
- Logements de fonction des gardiens des écoles.

**Carte scolaire**

- Création de classes ;
- Définition des périmètres scolaires ;
- Inscriptions et dérogations scolaires.

**Restauration scolaire**

- Nutrition et diététique ;
- Organisation de la restauration scolaire ;
- Mesures de réduction du gaspillage alimentaire.

**Bien-être des enfants**

- Soutien et promotion de la santé des enfants ;
- Droits de l'Enfant ;
- Accueil des enfants porteurs de handicaps.

**Temps de l'enfant**

- Rythme et réussite scolaires ;
- Vie associative scolaire ;
- Activités sur les 3 temps de l'enfant : scolaire, péri et extrascolaire ;
- Fonctionnement des Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et Accueils de loisirs associés à l'école (ALAE) ;
- Volet « Périscolaire » du Contrat Enfance Jeunesse ;
- Pilotage des Assises des temps de l'enfant.

**Partenariats**

- Relation avec les collèges et lycées dont la Cité scolaire internationale ;
- Relations avec les fédérations de parents d'élèves, réseaux de parentalité ;
- Relations avec la Caisse des écoles ;
- Relations avec les écoles privées ;
- Interventions du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon ;
- Projet éducatif de territoire (PEDT) ;
- Volet « Education » du Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon, (dont le Programme de réussite éducative et la Cité éducative Lyon 8<sup>ème</sup>) ;
- Suivi de la Charte des villes sans perturbateurs endocriniens ;
- Relations avec le Réseau des Villes éducatrices ;
- Relations avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation, l'Institut français de l'éducation, le Centre régional de documentation pédagogique.

**6<sup>ème</sup> Adjoint - Steven Vasselin****Petite enfance**

- Animation et coordination des dispositifs Petite enfance ;
- Programmation des besoins d'équipements d'accueil des établissements et services de petite enfance (établissements d'accueil du jeune enfant, relais assistantes maternelles, lieux accueil enfants parents,...) ;
- Assistantes maternelles : soutien au développement et animation du service d'accueil familial municipal ;
- Financement et conventionnement avec la Caisse d'allocations familiales, dont Contrat Enfance Jeunesse ;
- Promotion des modes alternatifs de garde et soutien aux dispositifs innovants en matière de Petite enfance ;
- Vie associative Petite enfance ;
- Prévention santé, en lien avec les services de Protection maternelle et infantile ainsi que les acteurs de la santé du petit enfant ;
- Volet « Petite enfance » du Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon ;
- Mise en place et suivi de la plateforme d'information sur les offres d'accueil.

**7<sup>ème</sup> Adjointe - Nathalie Perrin-Gilbert****Culture**

- Conception et mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville dont :
  - enseignements artistiques ;
  - politique muséale ;
  - création et diffusion artistique ;
  - lecture publique et politique du livre ;
  - accès à l'art et la culture ;
  - développement des pratiques amateurs ;
  - développement des politiques patrimoniales ;
  - archives ;
  - archéologie ;
  - Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD) ;
- Relations avec les institutions et associations culturelles ;
- Accompagnement de la création artistique ;
- Acquisition et restauration d'œuvres d'art, commandes publiques d'œuvres d'art, statuaire communale ;
- Conventionnement avec les associations du secteur culturel ;
- Mise à disposition ponctuelle des locaux affectés au secteur culturel ;
- Volet « Culturel » du Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon ;
- Pilotage de la Charte de coopération culturelle ;
- Pilotage des Etats généraux de la culture ;
- Élaboration et suivi du plan d'action d'éducation artistique et culturelle dans les écoles et collèges ;
- Événementiel culturel.

**8<sup>ème</sup> Adjoint - Mohamed Chihi****Sûreté, sécurité, tranquillité**

- Sécurité civile ;
- Police municipale ;
- Mise en œuvre des pouvoirs de police générale et spéciale du maire, hors police du stationnement et hors police des occupations commerciales des voies publiques et du domaine de la Ville de Lyon ;
- Nuisances sonores, hors nuisances sonores dans l'habitat ;
- Salubrité - Propreté dont gestion et politique des toilettes publiques, détagage ;
- Plan local de sécurité ;
- Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance ;
- Volet « Sécurité et prévention de la délinquance » du Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon ;
- Sécurité des établissements recevant du public, hors permis de construire tenant lieu de l'autorisation prévue par l'article L 111-8 du code de la construction et de l'habitation ;
- Maisons de justice et du droit ;
- Immeubles menaçant ruine ;
- Gestion des risques liés aux balcons ;
- Installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Débits de boissons ;
- Mise en place et suivi du conseil lyonnais de la nuit ;
- Politique de vidéoprotection et vidéoverbalisation ;
- Commission communale de sécurité publique ;
- Cellule de veille squats.

**9<sup>ème</sup> Adjointe - Sandrine Runel****Solidarités et inclusion sociale**

- Relations avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) et les structures sociales de proximité ;
- Poursuite et développement du projet d'espaces d'accueil unique (Maison de la Métropole pour les Solidarités) ;
- Développement de l'inclusion sociale et de l'accès aux droits : aides sociales facultatives, actions directes et soutien associatif ;
- Actions contre le non-recours et dispositif de revenu universel ;
- Prévention précoce de la précarisation en lien avec les acteurs sociaux du territoire ;
- Accompagnement des lyonnais en situation de précarité dans leurs retours à l'autonomie ;
- Accès aux besoins essentiels : hygiène, aide alimentaire (restaurant social, épiceries sociales) ;
- Hébergement d'urgence et résorption des squats et bidonvilles ;
- Politique du « logement d'abord » ;
- Relogement après sinistre ;
- Volet « Solidarités » du Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon.

**10<sup>ème</sup> Adjoint - Valentin Lungenstrass****Mobilités - Logistique urbaine - Espaces publics****Mobilités**

- Promotion des modes de circulation doux ;
- Code de la rue ;
- Circulation ;
- Police du stationnement ;
- Jalonnement ;
- Signalétique ;
- Dénomination des voies publiques ;
- Engins de déplacement personnel ;
- Autopartage ;
- Piétonisation ;
- Co-élaboration avec la Métropole et suivi du plan piétons et du plan vélo ;
- Zone à faibles émissions ;
- Fourrière des véhicules ;
- Promotion des nouvelles technologies, de la micro-mobilité dans les déplacements urbains.

**Logistique urbaine**

- Enjeux de logistique urbaine dont mise en place d'un réseau d'hôtels de logistique urbaine.

**Occupations commerciales du domaine public**

- Occupations commerciales des voies publiques et du domaine de la Ville de Lyon (terrasses, étalages), hors kiosques, édicules, halles et marchés forains ;
- Mise en œuvre des pouvoirs de police générale et spéciale du maire en matière d'occupations commerciales des voies publiques et du domaine de la Ville de Lyon (terrasses, étalages), hors kiosques, édicules, halles et marchés forains ;
- Fêtes foraines, cirques, ambulants et manèges ;
- Enseignes et publicités ;
- Affichage libre et règlement local de publicité.

**Occupations non commerciales du domaine public**

- Permis de stationnement, hors clôtures, palissades et emprises de chantiers ;
- Occupations de courte et de longue durée des voies publiques, hors clôtures, palissades et emprises de chantiers ;
- Occupations de courte et de longue durée du domaine public, hors conventions d'occupation domaniale du patrimoine bâti et non bâti du domaine public de la Ville.

Politique d'aménagement et de gestion des espaces publics

### 11<sup>ème</sup> Adjointe - Camille Augey

#### Emploi - Économie durable

Emploi - Insertion

- Suivi des politiques locales de formation professionnelle ;
- Coordination des acteurs de la formation professionnelle pour la relocalisation industrielle ;
- Politique d'insertion sociale et professionnelle, dont revenu de solidarité active ;
- Relations avec la Maison Métropolitaine de l'Insertion pour l'Emploi et la Mission locale de Lyon ;
- Insertion par l'activité économique ;
- Volet « Emploi, insertion sociale et professionnelle et formation » du Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon ;
- Développement des territoires «zéro chômeur».

Commerce - Artisanat

- Animation et promotion du commerce de centre-ville et de proximité ;
- Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) et opérations urbaines ;
- Volet « Développement économique et commercial » du Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon ;
- Illuminations des rues commerçantes ;
- Kiosques, édicules, halles et marchés forains ;
- Mise en œuvre des pouvoirs de police générale et spéciale du maire en matière d'occupations commerciales des kiosques, édicules, halles et marchés forains ;
- Décisions sur les demandes d'autorisation de ventes exceptionnelles, dérogations dominicales ;
- Exercice du droit de préemption en matière de fonds commerciaux ;
- Promotion de la monnaie locale.

Économie durable et locale

- Entrepreneurat social (sociétés coopératives ouvrières de production, sociétés coopératives d'intérêt collectif, associations) ;
- Actions de promotion du développement durable en externe et en interne, suivi des expérimentations initiées dans une logique de développement durable, promotion de l'économie collaborative ;
- Consommation responsable (commerce équitable, finances solidaires, tourisme solidaire, circuits de distribution courts, épiceries sociales et solidaires) ; promotion des circuits courts, promotion de la consommation responsable ;
- Suivi du label « Ville équitable et durable » ;
- Élaboration et suivi de la politique zéro déchet - zéro gaspillage, ouverture d'atelier de réparation, de ré-emploi et de conciergerie, co-élaboration avec la Métropole et suivi du dispositif de prise en charge des biodéchets, pilotage d'un plan pour une municipalité zéro déchet zéro gaspillage ;
- Développement de nouveaux modèles économiques et accompagnement du changement de pratiques en interne à la collectivité ;
- Développement économique et relocalisation industrielle en lien avec la Métropole de Lyon.

### 12<sup>ème</sup> Adjoint - Bertrand Maes

#### Administration générale, informatique et politique du numérique - Relations avec les Mairies d'arrondissement

Administration générale

- Contentieux général (hors contentieux de l'urbanisme et de l'aménagement, des marchés de travaux et de services afférents au patrimoine bâti et du personnel et hors contentieux d'expulsion) en demande et en défense, transactions y afférentes et procédures de médiation ;
- Assurances, y compris le règlement des sinistres et l'acceptation des indemnisations ;
- Responsable des traitements de données à caractère personnel ;
- Marques, dessins, modèles, brevets ;
- Ressources documentaires ;
- Logistique des manifestations.

Systèmes d'information et télécommunications

- Développement de l'administration numérique ;
- Open data ;
- Politique numérique et internet responsable ;
- Protection des données et cybersécurité.

Mairies d'arrondissement

- Relations avec les Maires d'arrondissement.
- Stratégie en matière d'équipements de proximité.

### 13<sup>ème</sup> Adjointe - Céline De Laurens

#### Santé et prévention et santé environnementale

Prévention - Santé

- Élaboration et pilotage de la politique publique en matière de santé et prévention ;
- Relation avec les acteurs locaux et internationaux de la santé ;
- Pilotage du projet «Lyon pour la santé globale» (académie OMS, Lyon biopôle, santé publique vétérinaire, one sustainable health) ;
- Mise en place et suivi de la coordination entre acteurs de la santé ;
- Suivi des Maisons médicales de garde et des Maisons de santé pluri-professionnelles ;
- Actions de prévention et de réduction des risques ;
- Éducation et promotion de la santé ;
- Actions dans le domaine de la santé mentale et des souffrances psychosociales ;
- Suivi des politiques de l'Etat, de la Région et de la Métropole de Lyon en matière de santé publique ;
- Lutte anti-vectorielle ;

- Prévention des risques épidémiques ;
- Réseau Villes-Santé ;
- Volet « Santé » du Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon.

#### Hôpitaux

- Relations avec les Hospices civils de Lyon (HCL) et les structures hospitalières.

#### Qualité de l'environnement

- Amélioration de la qualité de l'air y compris la qualité de l'air intérieur ;
- Qualité des eaux de distribution et de baignade ;
- Champs électromagnétiques ;
- Pollutions lumineuses.

#### Hygiène de l'habitat et nuisances sonores dans l'habitat

### 14<sup>ème</sup> Adjoint - Raphaël Michaud

#### Ville abordable, Bas carbone et Désirable

- Décisions sur les demandes d'autorisations d'urbanisme, d'utilisation du sol et de déclarations préalables de travaux, y compris celles tenant lieu, notamment, de l'autorisation prévue par l'article L 111-8 du code de la construction et de l'habitation et par l'article L 752-1 du code de commerce ;
- Reprises d'alignement ;
- Arrêtés interruptifs de travaux ;
- Exercice des droits de préemption et de priorité, hors équipements publics et fonds commerciaux ;
- Clôtures, palissades et emprises de chantiers ;
- Prospective et planification urbaine ;
- Pilotage de la programmation urbaine ;
- Avis sur les documents d'aménagement et d'urbanisme, les documents réglementaires au titre du patrimoine, dont Schéma de cohérence territoriale, Plan local d'urbanisme et de l'habitat, Directive territoriale d'aménagement, Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, Périmètres de protection modifiés, Secteurs sauvegardés, Secteurs de mixité sociale ;
- Opérations d'aménagement, dont Zones d'aménagement concerté, Programmes d'aménagement d'ensemble, Projets urbains partenariaux, Opérations de restauration immobilière et conception des espaces publics ;
- Stratégie foncière, dont fiscalité ;
- Politique de foncier solidaire ;
- Stratégie d'action foncière et politique immobilière en matière de patrimoine non bâti public et privé de la Ville et actes y afférents ;
- Qualité des constructions et prise en compte de la transition écologique dont approche bioclimatique ;
- Contentieux relatifs aux domaines mentionnés ci-dessus, en demande ou en défense, transactions y afférentes et procédures de médiation.

### 15<sup>ème</sup> Adjointe - Julie Nublat-Faure

#### Sports - Vie associative - Éducation populaire - Grands événements sportifs

##### Sports

- Conception et mise en œuvre de la politique sportive de la Ville, dont accès aux équipements sportifs, soutien aux clubs, développement des animations sportives ;
- Sports de haut niveau et sports loisir ;
- Mise à disposition ponctuelle des équipements sportifs aux utilisateurs : associations, clubs, scolaires (primaires et secondaires), organisateurs de manifestations pour la tenue d'entraînements, de compétitions ou d'événements sportifs ou non sportifs (planning) ;
- Conventonnement avec les associations et clubs du secteur sportif ;
- Organisation des « accueils de loisirs » pour enfants et des interventions sportives en temps scolaire (conventions avec l'Éducation nationale) ;
- Volet « Sports » du Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon ;
- Évènementiel sportif ;
- Mise à disposition ponctuelle d'équipements ou d'espaces sportifs ;
- Suivi de l'Office des sports de Lyon ;
- Politique de promotion de l'égalité femmes-hommes dans le sport ;
- Ecoresponsabilité des manifestations sportives ;
- Suivi du plan piscines ;
- Grands événements sportifs, et notamment Coupe du monde de Rugby 2023, Jeux Olympiques 2024, Eurogames 2025.

##### Vie associative

- Animation et promotion de la vie associative, du bénévolat et du volontariat ;
- Volet « Développement social local » du Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon.

##### Éducation populaire

- Relations avec les structures d'éducation populaire ;
- Relation avec les Centres sociaux, Maisons des jeunes et de la culture (MJC), Maisons de l'enfance et associations assimilées ainsi qu'avec leurs structures fédérales.

### 16<sup>ème</sup> Adjoint - Gautier Chapuis

#### Végétalisation - Biodiversité - Condition animale - Alimentation

##### Végétalisation de la ville

- Création, extension, entretien, aménagement, gestion et réfection des espaces verts, parcs et jardins ;
- Végétalisation des cours d'écoles et des équipements publics ;
- Végétalisation des espaces publics, création d'espaces et îlots de fraîcheur et de repos ;
- Plantation et gestion de boisements, de « jardins de poches » et jardins de rues ;
- Plan canopée ;
- Développement des toitures, façades et terrasses végétalisées ;



- Mobilier urbain dans les espaces verts ;
- En matière de travaux et de services afférents à l'aménagement, à la gestion et à la maintenance technique des espaces verts, des aires de jeux et de la fontainerie :
  - Signature et exécution des conventions constitutives d'un groupement de commande ;
  - Pour tous les marchés publics inclus dans un besoin dont la valeur estimée est égale ou supérieure au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services ainsi que pour les marchés subséquents dont le montant est égal ou supérieur au seuil des procédures formalisées en vigueur pour les fournitures et services : signature des décisions relatives à la passation et à l'exécution des marchés publics, y compris la résiliation mais à l'exception :
    - Des décisions relatives à l'interrogation des candidats dans le cadre de l'analyse des candidatures et des offres ;
    - Des décisions relatives aux actes de sous-traitance ;
    - De la signature des bons de commande.
- Demandes, pour le compte de la Ville, des autorisations d'urbanisme, d'utilisation du sol et des déclarations préalables de travaux, y compris celles tenant lieu, notamment, de l'autorisation prévue par l'article L 111-8 du code de la construction et de l'habitation pour les espaces verts et mobiliers urbains associés (aire de jeux, fontaines, bancs, ...).

#### Lien ville campagne : reconnexion urbain-rural

- Jumelages ;
- Évolution des missions et structures du Jardin Botanique et du Centre de production horticole ;
- Territoire nourricier : développement et valorisation de filières locales ;
- Jardinage citoyen, pédagogique et comestible : vergers, agriculture et fermes urbaines, jardin partagés, jardins thérapeutiques et jardins ouvriers familiaux.

#### Biodiversité dans la Ville

- Plan biodiversité, protection et promotion du patrimoine naturel communal - bien commun, Atlas de la Biodiversité communale ;
- Trame verte, bleue, assurer des continuités pour les espèces, la faune et la flore ;
- Stratégie « trame noire » ;
- Gestion des espèces invasives et allergisantes ;
- Aménagements pour la biodiversité (création de haies, abris, etc.) ;
- Mission de vigilance sur l'application de l'interdiction d'usage des pesticides ;
- Promotion de la biodiversité et de la séquence « éviter, réduire et compenser » dans l'urbanisme privé ;
- Sentiers pédagogiques ;
- Lien biodiversité et santé.

#### Eau dans la ville

- Protection, valorisation des cours d'eau, des eaux superficielles et des zones humides ;
- Suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ;
- Création de mares, noues, renaturation et restauration de cours d'eau, gestion des eaux et infiltration des eaux de pluie ;
- Accessibilité à l'eau : fontaines, brumisateurs, etc.

#### Condition Animale

- Place de l'animal en ville (animaux sauvages, domestiques et liminaires) ;
- Salubrité et lutte contre les zoonoses ;
- Évolution du zoo du parc de la Tête d'Or.

#### Résilience alimentaire, alimentation saine et accessible pour tous et toutes

- Sécurité alimentaire ;
- Logistique urbaine alimentaire ;
- Labels/marques ;
- Accessibilité alimentaire : sécurité sociale alimentaire, Maison de l'alimentation, Quartiers Fertiles ;
- Alimentation bio et local dans les cantines ;
- Éducation à une alimentation de qualité ;
- Lien alimentation et santé ;
- Valorisation d'une nouvelle cuisine lyonnaise ;
- Relations avec Délice, réseau des villes gourmandes et avec le réseau des Cités de la gastronomie.

#### **17<sup>ème</sup> Adjointe - Sonia Zdorovtsoff**

##### **Relations, coopération et solidarité internationales**

###### Relations internationales et affaires européennes

- Diplomatie des villes ;
- Échanges internationaux de Ville à Ville, jumelages ;
- Accueil des délégations et réceptions ;
- Manifestations internationales ;
- Réseaux internationaux, dont Eurocités, l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), Cités unies France (CUF) ;
- Relations avec les institutions européennes ;
- Promotion des droits humains ;
- Promotion du dispositif ERASMUS.

###### Coopération décentralisée et solidarité internationale

- Coopération décentralisée ;
- Réseaux de solidarité internationale ;
- Relations avec les organismes de financement solidaire (fondations, organisations internationales, associations,...) ;
- Relations avec les organisations de solidarité internationale ;
- Co-développement ;
- Actions humanitaires internationales.

**18<sup>ème</sup> Adjoint - Alexandre Chevalier****Liens intergénérationnels et qualité de vie des aîné-e-s**

- Politique en faveur des aîné-e-s : actions directes et soutien associatif ;
- Prévention précoce de la perte d'autonomie, logements adaptés, soutien à domicile ;
- Politique territorialisée de lutte contre l'isolement en logement diffus et en établissements d'hébergement du Centre communal d'action sociale (CCAS) ;
- Relations et coordination avec les acteurs du secteur (associations représentatives, services d'aide à domicile, hôpitaux) ;
- Participation au réseau « Ville amie des aîné-e-s » ;
- Établissements d'hébergement pour personnes âgées et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

**19<sup>ème</sup> Adjointe - Florence Delaunay****Droits et égalités, mémoire, cultes et spiritualités**

## Mémoire - Anciens combattants

- Relations avec les associations patriotiques ;
- Organisation des cérémonies du souvenir ;
- Actions pour la préservation de la mémoire et la valorisation de la culture des migrations.

## Cultes et spiritualités

- Relations avec les représentants des cultes et mouvements spirituels.

## Droits des Citoyens

- Actions de lutte contre les discriminations et accès aux droits ;
- Soutien aux associations de lutte contre les discriminations et accès aux droits ;
- Promotion des journées consacrées à la lutte contre la biphobie, lesbophobie, homophobie et transphobie ;
- Volet « Prévention des risques de discriminations » du Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon ;
- Relations avec les associations et structures ayant pour objet l'intégration et les droits des Citoyens ;
- Relations avec la Chaire lyonnaise des Droits Humains.

## Égalité femmes-hommes

- Promotion des droits des femmes ;
- Lutte contre les violences faites aux femmes ;
- Éducation à l'égalité femmes-hommes et filles-garçons ;
- Parité femmes-hommes ;
- Promotion de l'entrepreneuriat au féminin ;
- Égalité professionnelle femmes-hommes au sein de la Ville de Lyon ;
- Relations avec les partenaires institutionnels et associatifs, soutien aux associations ;
- Relations avec le Conseil pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale ;
- Mise en place et suivi de la cellule de recueil des situations de harcèlement ;
- Mise en œuvre de la Charte européenne pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale.

**20<sup>ème</sup> Adjoint - Jean-Luc Girault****Actions citoyennes et Politique de la Ville**

- Organisation et coordination de la contribution de la Ville de Lyon à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la Politique de la Ville à Lyon dans le cadre du Contrat de ville de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale, en partenariat avec les collectivités publiques signataires ;
- Pilotage de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la convention territoriale de Lyon et participation au pilotage de tous dispositifs relatifs à la Politique de la ville, au renouvellement urbain et au développement social avec les autres collectivités publiques et acteurs locaux compétents ;
- Participation au pilotage de la programmation pluriannuelle des investissements et de toutes actions concernant les quartiers prioritaires et les quartiers de veille active de la Politique de la ville ;
- Promotion des actions citoyennes, élaboration et gestion des actions citoyennes.

**21<sup>ème</sup> Adjointe - Sylvie Tomic****Accueil et hospitalité - Tourisme responsable**

## Accueil des nouveaux habitants

- Coordination d'un dispositif d'accueil piloté par les Mairies d'arrondissement, en lien avec les acteurs associatifs.

## Accueil des populations migrantes

- Animation d'un réseau réunissant l'ensemble des acteurs (institutionnels, associatifs...) œuvrant à l'accueil et l'insertion des populations migrantes à Lyon ;
- Mise en place d'un dispositif de suivi des actions menées et des publics accueillis ;
- Appui à la mise en œuvre de solutions visant à améliorer l'hébergement des migrants, leur accès aux soins, à l'alimentation, à l'apprentissage de la langue française, à la scolarisation des enfants, à l'emploi et la formation ;
- Adhésion de Lyon à l'Association nationale des villes et territoires accueillants et signature de la charte ANVITA ;
- Instruction des mesures de regroupement familial.

## Mise en place d'un Conseil consultatif des résidents étrangers

- Pilotage de la mise en œuvre de ce Conseil ;
- Animation des travaux du Conseil en lien avec le Conseil municipal et les instances consultatives.

## Tourisme responsable

- Stratégie d'adaptation de la politique touristique de la Ville aux enjeux du développement durable ;
- Développement services liés à l'écotourisme, au cyclotourisme, au tourisme durable ;
- Relation avec les tour-operators, les acteurs de l'hôtellerie, du transport de touristes, de la restauration ;
- Marketing touristique ;
- Suivi et contrôles afférents aux meublés de tourisme ;

- Promotion de Lyon ;
- Promotion des animations touristiques emblématiques.

Article 3 : Mesdames et messieurs les conseillers municipaux dont les noms suivent reçoivent délégation dans les matières ci-après :

#### **Conseiller municipal délégué - Tristan Debray**

##### **Ville des enfants**

Les enfants acteurs de la ville

- Création de Conseils d'arrondissement des enfants, ainsi que d'un Conseil municipal des enfants ;
- Formation d'agents en charge d'animer les groupes d'enfants et adolescents durant les Conseils ;
- Organisation de visites éducatives et interactives d'institutions et organisations de défense des Droits de l'Enfant tels que le Comité des Droits de l'Enfant à Genève, l'UNICEF à Paris, etc. pour des groupes d'enfants lyonnais ;
- Formation de jeunes guides dans les arrondissements, chargés de faire connaître leur quartier (patrimoine, bâtiments, Histoire du quartier) aux autres enfants.

Ville à hauteur d'enfants

- « L'urbanisme par les enfants » pour des aménagements concertés avec les enfants, adaptés à leur taille et à leurs usages ;
- Piétonnisation d'abords d'écoles publiques ;
- Stratégie et conception des aires de jeux ;
- Création d'un label «qualité enfants» pour les hôtels, les cafés et les restaurants ;
- Organisation d'une «journée sans voiture», permettant la réappropriation des rues par les habitants (dont les enfants) ;
- Relations avec les structures d'aide aux enfants à besoins particuliers (enfants en situation de handicap, mineurs isolés étrangers, etc.) pour une ville des enfants inclusive ;
- Promotion de l'accès de tous les enfants à la culture et à l'expression artistique : parcours éducatifs et ludiques dans les musées, exposition et valorisation d'œuvres d'enfants, accrochage à hauteur d'enfant, etc.

#### **Conseillère municipale déléguée - Marie Alcover**

##### **Jeunes**

Politique de la jeunesse : Diversité des publics et des enjeux

- Mobilisation de toutes les politiques publiques au service de l'intégration sociale et citoyenne des 12-25 ans « usagers » de la ville ;
- Coordonner les acteurs de proximité en matière de précarité étudiante / précarité des jeunes actifs ;
- « Aller vers » tous les jeunes, en lien avec les Mairies d'arrondissement, la métropole de Lyon, le tissu associatif existant, les institutions en responsabilité ;
- Participation à la réflexion sur l'offre de loisirs à destination des adolescents.

Engagement et citoyenneté

- Engagement des 12 - 25 ans selon les voies les plus adaptées à leurs lieux de résidence et à leurs modes de vie ;
- Développement de modalités dédiées de concertation, de dialogue et d'accompagnement ;
- Contribution aux débats nationaux et européens concernant les jeunes.

Faire avancer Lyon grâce aux Jeunes

- Encourager et conforter la capacité de création et d'initiatives concrètes des 12-25 ans ;
- Soutien aux projets innovants initiés par des jeunes sur l'ensemble des politiques publiques.

Relations avec le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) ainsi qu'avec les différentes organisations de jeunesse

Auberges de jeunesse et Centre international de séjour de Lyon (CISL)

Volet « Jeunesse » de la Convention Territoriale Globale (CTG) et du Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon

#### **Conseillère municipale déléguée - Sophia Popoff**

##### **Bien habiter en ville**

- Définition et pilotage de la politique de l'habitat à l'échelle communale, référent Ville de Lyon pour l'intégration du volet « Habitat » dans le Plan local d'urbanisme et de l'habitat, suivi de la programmation des opérations de logements sociaux ;
- Référent pour la diversification de l'habitat, dont accession sociale, vente HLM, logement intermédiaire, BRS, habitat participatif ;
- Volet « Habitat » du Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon promotion des nouvelles formes d'habitat ;
- Représentation de la Ville de Lyon au sein des dispositifs partenariaux ;
- Parcours résidentiel et qualité de l'habitat dont renaturation des résidences ; politiques d'attribution et d'accès au logement
- Gestion et attribution du contingent réservataire Ville de Lyon ;
- Pilotage du développement du parc de logement social, dont financement, avis sur les garanties d'emprunt, opportunités foncières, suivi des opérations mixtes avec la promotion privée ;
- référent pour la réhabilitation du parc locatif social, actions pieds d'immeubles ;
- Suivi des organismes constructeurs du logement ;
- Décisions de changement d'usage des locaux d'habitation, suivi et contrôles afférents hors meublés de tourisme ;
- Exercice des droits de préemption et de priorité en matière d'habitat ;
- Pilotage de l'amélioration du parc privé ancien de logements, dont Opérations programmées d'amélioration de l'habitat, Programmes d'intérêt général, résorption de l'habitat insalubre, programme Ecoréno'v et programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC) ;
- Rénovation du bâti : Aides à la valorisation du patrimoine architectural ; rénovation thermique (soutien aux foyers, prévention et traitement de la précarité énergétique) ; Ravalement et colorisation des façades ; Gestion des cours et traboules conventionnées ;
- Mobilisation de logements d'urgence et suivi des conventions avec les associations ;
- Projets urbains en secteur NPNRU ;
- Politique d'encadrement des loyers ;
- Lutte contre l'habitat indigne dont suivi du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne ; lutte contre la vacance des logements et la vente à la découpe ;

- Meublés de tourisme.

Article 4 : En application de l'article 6 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, lorsque les adjoints au maire et conseillers municipaux titulaires d'une délégation de signature estiment se trouver en situation de conflit d'intérêts, ils en informent le maire de Lyon par écrit, précisant la teneur des questions pour lesquelles ils estiment ne pas devoir exercer leurs compétences.

Un arrêté du maire de Lyon détermine, en conséquence, les questions pour lesquelles la personne intéressée doit s'abstenir d'exercer ses compétences.

Article 5 : Le présent arrêté prendra effet après affichage et transmission au représentant de l'Etat dans le département et emportera, à cette même date, abrogation de l'arrêté n° 2021/2984 du 1er septembre 2021 susvisé.

Article 6 : Monsieur le directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre le présent arrêté doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa date d'affichage.  
Lyon, le 20 septembre 2022

Le Maire de Lyon,  
*Grégory Doucet*

Acte transmis pour contrôle de légalité et affiché le 20 septembre 2022